



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formations Particuliers & Familles — Pulse & Fire

Gestes qui Sauvent · Mini-Sauveteurs · Fire Family

Version 2026-PART · En vigueur à compter du 1er janvier 2026 · Remplace toute version antérieure (dont « CGV Réa Bébé » et « CGV Mini-Pompier »)

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de formation aux premiers secours et à la sécurité incendie proposées par Pulse & Fire (BCE 0690.749.074, Stéphane Allepaerts, pompier professionnel et infirmier urgentiste, Rue de la Procession 60, 7850 Petit-Enghien) à destination des particuliers : familles, groupes d'amis, groupements de parents, pour les formations suivantes — « Gestes qui Sauvent », « Mini-Sauveteurs » et « Fire Family ».

Elles s'appliquent à toute réservation, quelle que soit sa forme (email, formulaire, téléphone, devis signé). Le paiement de la réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV, dans leur version en vigueur à la date de la commande, qu'une signature ait ou non été recueillie par ailleurs.

En tant que consommateur particulier, le Client bénéficie des dispositions protectrices du Livre VI du Code de droit économique belge, notamment du droit de rétractation prévu à l'Article 6 ci-dessous.

Article 2 — Les formations proposées

Gestes qui Sauvent — réanimation bébé/enfant/adulte, 2h, sans volet incendie, formule groupe (minimum 6 personnes). Sensibilisation aux gestes de premiers secours (RCP, DEA, désobstruction, PLS), animée par un pompier professionnel et/ou infirmier urgentiste. Le Client choisit, lors de la réservation, le contenu de la séance de 2h parmi trois sous-catégories : **réanimation bébé/enfant**, **réanimation adulte**, ou **le tour complet** (bébé/enfant et adulte) — la durée de la séance reste fixée à 2h dans les trois cas.

Mini-Sauveteurs — secours enfants sans feu, 2h, formule groupe (minimum 6 enfants), 10 enfants maximum. Appel au 112, PLS, massage cardiaque, désobstruction (Heimlich), adapté aux enfants. **À partir de 6 ans**, organisée en deux groupes d'âge — 6 à 12 ans et 12 à 16 ans — afin d'adapter le contenu et le rythme pédagogique. À partir de 16 ans, le participant rentre dans le cadre de la formation adulte (Gestes qui Sauvent).

Fire Family — atelier avec vraies flammes en formule famille, 2h, dès 6 ans. Minimum 1 adulte référent pour le groupe d'enfants dont il a la responsabilité (ex. ses propres enfants/fratrie) — jamais d'enfant sans adulte référent à proximité immédiate. Uniquement en centre ou sur site partenaire — jamais à domicile, pour des raisons de sécurité (espace de dégagement insuffisant dans un cadre privé standard).

Ces prestations sont des actions de sensibilisation, non certifiantes. Aucune formation particulier ne constitue un titre professionnel ni une attestation reconnue au sens du Code du bien-être au travail. Elles ne remplacent en aucun cas un avis médical ni l'appel systématique aux services de secours (112) en cas d'urgence réelle.

Organisateur tiers. Le Client peut être la personne qui suit directement la formation, ou un organisateur tiers (ex. professionnel de santé, association, groupe de parents) qui constitue et remplit son propre groupe de participants, à son domicile ou dans un lieu de son choix. Dans ce dernier cas, l'organisateur tiers reste entièrement libre de fixer son propre tarif de revente auprès des personnes qu'il réunit ; Pulse & Fire facture toujours le tarif fixe de l'Article 3, quel que soit le prix pratiqué par l'organisateur envers ses participants.

Article 3 — Tarifs (offre de lancement 2026)

Gestes qui Sauvent — Formule Groupe (minimum 6 personnes ; en dessous, un devis personnalisé est établi), au domicile du Client ou dans le lieu réuni par un organisateur tiers :

Participants	Prix	€/pers.
6 (minimum)	300 €	50 €
7	345 €	49,3 €
8	385 €	48,1 €
9	420 €	46,7 €
10 (max)	450 €	45 €

Mini-Sauveteurs — Formule Groupe (minimum 6 enfants ; en dessous, un devis personnalisé est établi), au domicile du Client ou dans le lieu réuni par un organisateur tiers :

Enfants	Prix	€/enfant
6 (minimum)	270 €	45 €
7	300 €	42,9 €
8	320 €	40 €
9	340 €	37,8 €
10 (max)	350 €	35 €

Fire Family (centre/site partenaire uniquement, max 15 pers. adultes et enfants confondus) : 50 €/adulte (un seul adulte requis quel que soit le nombre de ses propres enfants accompagnés) + 20 €/enfant supplémentaire de la même fratrie.

Ces tarifs constituent l'offre de lancement 2026 de Pulse & Fire. Ils sont susceptibles d'être révisés pour toute réservation postérieure à une nouvelle publication tarifaire ; le tarif applicable est celui en vigueur à la date de la réservation.

Article 4 — Réservation et paiement

La réservation est confirmée dès réception du devis accepté (ou confirmation écrite équivalente) et paiement intégral de la formation. Aucune date n'est bloquée avant réception du paiement complet. Modes de paiement acceptés : virement bancaire, Payconiq, ou espèces avec reçu.

Pour la Formule Groupe, le Client (ou l'organisateur tiers) s'engage à réunir lui-même le nombre de participants annoncé lors de la réservation ; le tarif correspondant au palier réservé reste dû même si l'effectif réel le jour J est inférieur (sauf accord préalable écrit de révision à la baisse).

Article 5 — Obligations logistiques du Client

Formation	Ce que le Client doit prévoir
Gestes qui Sauvent (Formule Groupe)	Espace intérieur dégagé, chaises, accès électrique (diffusion de supports visuels), accès à un point d'eau/sanitaire (évier ou salle de bain) pour les démonstrations pratiques (ex. brûlures)
Mini-Sauveteurs (Formule Groupe)	Espace intérieur dégagé adapté aux enfants, accès électrique, accès à un point d'eau/sanitaire pour les démonstrations pratiques
Fire Family (centre/partenaire)	Aucune obligation logistique du Client — le lieu est fourni par Pulse & Fire ou le site partenaire

Article 6 — Droit de rétractation (consommateur particulier)

Conformément au Livre VI du Code de droit économique belge, le Client dispose d'un délai de 14 jours calendrier à compter de la réservation pour exercer son droit de rétractation, sans frais ni justification, par simple notification écrite (email à pulseandfire@gmail.com).

Si la formation est prévue dans les 14 jours suivant la réservation et que le Client souhaite qu'elle débute avant l'expiration de ce délai, il en fait la demande expresse et signée ; il perd alors son droit de rétractation une fois la prestation entièrement exécutée, conformément à l'article VI.53, 12° du Code de droit économique.

Passé ce délai de 14 jours, les conditions d'annulation de l'Article 7 s'appliquent.

Article 7 — Annulation après le délai de rétractation

Passé le délai de rétractation de 14 jours (Article 6), toute annulation donne lieu, selon le délai restant avant la date de la formation, à un remboursement partiel ou nul — sans possibilité de report ou de conservation de la somme pour une réservation future. Si le Client souhaite une nouvelle date après annulation, celle-ci fait l'objet d'une réservation entièrement nouvelle.

Délai avant la formation	Conséquence
Plus de 14 jours	Remboursement intégral, déduction faite de 25 € de frais administratifs
Entre 7 et 14 jours	Remboursement à hauteur de 50 % du montant payé
Moins de 7 jours / absence le jour J	Aucun remboursement

En cas d'annulation par Pulse & Fire (indisponibilité imprévue du formateur, force majeure), le Client est intégralement remboursé.

Article 8 — Sécurité et surveillance (Fire Family)

L'atelier Fire Family utilise du matériel réel (extincteurs fonctionnels, générateur de flammes au gaz). La présence permanente d'au moins un adulte référent pour le groupe d'enfants dont il a la responsabilité (ex. ses propres enfants) est obligatoire pendant toute la durée de l'atelier — jamais d'enfant sans adulte référent à proximité immédiate.

Répartition des responsabilités : la sécurité générale des enfants (empêcher qu'ils ne s'approchent des surfaces chaudes ou ne touchent du matériel sans autorisation) relève de la responsabilité de l'adulte référent. La mise sous pression des appareils (extincteurs) est exclusivement effectuée par un adulte ou par le formateur — jamais par un enfant. Un enfant peut manipuler un extincteur uniquement avec la présence rapprochée et permanente de son adulte référent et du formateur à ses côtés.

Pulse & Fire se réserve le droit d'interrompre immédiatement l'atelier si les conditions de sécurité ne sont pas respectées, sans remboursement.

Article 9 — Matériel fourni

Pulse & Fire fournit l'intégralité du matériel pédagogique : mannequins de réanimation adulte/enfant/nourrisson, défibrillateurs de formation, matériel de premiers secours pédagogique et, pour Fire Family, extincteurs de démonstration et générateur de flammes au gaz, équipé de vannes d'isolement de sécurité. Les feux de friteuse démontrés sont simulés au bioéthanol plutôt qu'à l'huile réelle, pour éliminer tout risque de projection et de brûlure ; les feux de liquide inflammable sont également simulés au bioéthanol plutôt qu'à l'essence, par souci écologique, sans combustion en plein air. Par souci environnemental, la démonstration de l'efficacité chimique de la poudre extinctrice se fait en conditions contrôlées (petite flamme en bocal) plutôt qu'en plein air, et la mousse utilisée est une mousse d'entraînement à faible impact. Des extincteurs CO2 et mousse sont systématiquement présents sur site en sécurité complémentaire, ainsi qu'un accès à l'eau. Ce matériel reste la propriété exclusive de Pulse & Fire. Toute détérioration résultant d'un usage non conforme aux consignes du formateur pourra être facturée au Client.

Article 10 — Responsabilité

Pulse & Fire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde ou intentionnelle dûment prouvée, plafonnée au montant de la prestation concernée. Le Client garantit que les participants sont en état de santé compatible avec les exercices pratiques proposés et signale toute contre-indication médicale au formateur avant le début de la session.

Article 11 — Droit à l'image

Sauf opposition écrite préalable, des photographies ou vidéos pourront être prises pendant la formation à des fins de communication de Pulse & Fire (site web, réseaux sociaux). Toute personne peut demander le retrait d'une image la concernant sur simple demande écrite.

Article 12 — Protection des données personnelles (RGPD)

Conformément au RGPD (UE 2016/679) et à la loi belge du 30 juillet 2018, Pulse & Fire s'engage à collecter uniquement les données nécessaires à l'organisation de la formation, à ne pas les céder à des tiers, à les conserver pendant la durée légale requise, et à permettre l'exercice des droits RGPD (accès, rectification, effacement) sur simple demande écrite à pulseandfire@gmail.com.

Article 13 — Propriété intellectuelle

Tous les supports pédagogiques Pulse & Fire sont protégés par le droit d'auteur. Le Client s'interdit toute reproduction, diffusion, modification ou utilisation commerciale sans autorisation écrite préalable.

Article 14 — Force majeure

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'une inexécution due à un événement imprévisible, irrésistible et extérieur (catastrophe naturelle, épidémie, décision gouvernementale, indisponibilité soudaine et grave du formateur). La partie concernée notifie l'autre par écrit dans les meilleurs délais, justificatifs à l'appui.

Article 15 — Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable sous 30 jours. À défaut d'accord, et sans préjudice des règles impératives de protection des consommateurs, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Mons sont seuls compétents.

Article 16 — Modification des CGV

Pulse & Fire se réserve le droit de modifier les présentes CGV. La version applicable à chaque réservation est celle en vigueur à la date d'acceptation du devis correspondant.

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le paiement intégral de la réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente de Pulse & Fire, en particulier les conditions d'annulation (Article 7) et le droit de rétractation (Article 6). Une signature n'est pas exigée mais peut être recueillie à titre de confirmation complémentaire.

Nom et prénom : _____ Formation réservée : _____

Date : _____ Signature (facultative) : _____